



COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

Communiqué de presse

Paris, le 3 juin 2009

Enseignement agricole : le Sénat reste vigilant

La commission des affaires culturelles a auditionné ce mercredi 3 juin 2009 M. Jean-Louis Buër, directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche. Il s'agissait d'une première, la commission ayant souhaité faire le point sur l'utilisation des 38 millions supplémentaires votés par le Sénat pour l'enseignement agricole en loi de finances pour 2009 et sur la préparation du budget 2010.

Mme Françoise Férat (UC – Marne), rapporteur des crédits de l'enseignement agricole, a souligné à cette occasion que « **les faits nous ont donné raison**. En décembre dernier, nous avons répondu aux principales difficultés que connaissait l'enseignement sous contrat, mais n'étions pas parvenus à obtenir du Gouvernement des rétablissements de postes dans l'enseignement agricole public. Les décisions récentes du ministre de l'agriculture et de la pêche, qui a ouvert 132 équivalents temps plein supplémentaires dans l'enseignement public, montrent que notre analyse était juste : il n'y a plus d'emplois à supprimer dans les établissements publics. **Il est donc temps de cesser d'adapter les effectifs aux moyens et d'accorder enfin les moyens qui vont avec les effectifs.** »

M. Jacques Legendre (UMP – Nord), président de la commission, a rappelé « l'attachement du Sénat à l'enseignement agricole. Au moment où se prépare le projet de loi de finances pour 2010, **nous restons vigilants afin que les avancées obtenues par notre Haute assemblée ne soient pas remises en cause à l'automne prochain**. A nos yeux, l'essentiel des 38 millions votés par le Sénat doit rester acquis à l'enseignement agricole. De même, il n'y aurait pas de sens à revenir en décembre sur des rétablissements de poste annoncés en mai. »

La commission, qui a également auditionné les représentants de l'intersyndicale de l'enseignement agricole public, suivra avec la plus grande attention l'élaboration du budget pour 2010 de l'enseignement agricole et tout particulièrement de sa composante publique.

Contact presse : Yvelise Lapasin - 01 42 34 22 90 – y.lapasin@senat.fr

S E R V I C E D E S C O M M I S S I O N S

TÉL : 01 42 34 23 23 - FAX : 01 42 34 33 33 - <http://www.senat.fr>